

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALBI - 8101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/06/2025 - 2148 - 2019 B 00144 - 849 238 787 - 5-REZ

B 2148

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SAS 5 REZ		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 5 RUE EMILE ZOLA		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 8 4 9 2 3 8 7 8 7 0 0 0 1 4		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 31122024	N-1 31122023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC		
		Constructions	AP	AC		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	596	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	350	350
		Autres titres immobilisés	BD	BE	350 001	350 004
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	596	350 351	350 354
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	200	200
		Autres créances (3)	BZ	CA	290 394	26 025
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	117	6 597	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		9	
	TOTAL (III)	CJ	CK	290 711	32 831	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	596	641 062	383 185
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	350	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :

Désignation de l'entreprise SAS 5 REZ		Néant ☐ *		
		- Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	345 722	555 873
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(46 649)	(210 151)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	300 173	346 822
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	305 114	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 053	3 073
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 689	20 109
	Dettes fiscales et sociales	DY	33	182
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	13 000	13 000
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	340 889	36 364	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	641 062	383 185	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	340 889	36 364
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	305 114		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 5 REZ							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI		177 000	
		FJ		FK		FL		177 000	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ		1	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		177 001	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	30 431	24 812	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	568	733	
	Salaires et traitements *					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA		94
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	30 999	25 640
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(30 999)	151 362	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 798	12	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	10 798	12	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 798)	(12)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(41 797)	151 350	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS 5 REZ		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	149
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	149
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 000
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 851)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	149
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	46 797
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(46 649)
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 dont cotisations facultatives Madelin A7 obligatoires A9 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES EXERCICE ANTERIEUR		5 000	
PRODUITS SUR EXERCICE ANTERIEUR			149
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS 5 REZ
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 5 rue Emile Zola
81400 SAINT BENOIT DE CARMAUX
SIRET : 849 238 787 00014

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
DU 28 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 28 mai, à quatorze heures trente,

Les associés de la «SAS 5 REZ», Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 Euros, divisé en 100 Parts de 10 Euros chacune, dont le siège social est à SAINT BENOIT DE CARMAUX (81) 5 rue Emile Zola se sont réunis au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SUAREZ, Président.

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement
95 parts , ci 95 parts

Monsieur Jean-Luc SUAREZ constate que sont également
présents, à la réunion :

Monsieur Bertrand ASSIE
propriétaire de 5 parts, ci 5 parts

Total des parts présentes 100 parts

Le Président, Monsieur Jean-Luc SUAREZ, constate en conséquence que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Puis il dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 décembre 2024
- les comptes arrêtés au 31 décembre 2024
- le rapport spécial de l'exercice clos à cette date sur les conventions visées à l'article 1° des statuts et à l'article L 223-19 du Code de Commerce
- le texte des résolutions proposées

Monsieur Jean-Luc SUAREZ rappelle alors à ses associés que les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 et que le texte des résolutions proposées, leurs sont adressés quinze jours avant la date de l'assemblée et que pendant ce même délai de quinze jours précédant l'assemblée, ces mêmes documents et l'inventaire ont été tenus à sa disposition au siège social.

Sur sa demande, l'assemblée lui donne acte de sa déclaration.

Enfin il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant.

SAS 5 REZ
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 5 rue Emile Zola
81400 SAINT BENOIT DE CARMAUX
SIRET : 849 238 787 00014

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MAI 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

TROISIEME RESOLUTION

Je vous propose d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 46 648,95 Euros comme suit :

- report à nouveau

- 46 648,95 Euros

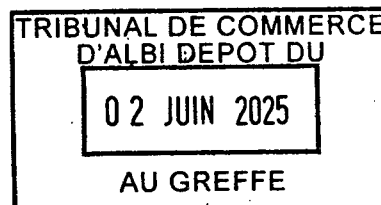
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

« Pour extrait certifié conforme »
Le Président : Jean-Luc SUAREZ

*Pour extrait
Ar. Luc J. Suarez*

Le Président Jean-Luc SUAREZ

ORDRE DU JOUR



- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Approbation desdits comptes et conventions, quitus à la gérance
- Affectation du résultat

Monsieur Jean-Luc SUAREZ donne alors lecture des rapports de la gérance.

Cette lecture terminée, il déclare la discussion ouverte.

Après échanges de vues et explications données par le Président plus personne ne demandant la parole, le Président, Monsieur Jean-Luc SUAREZ met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour qui sont adoptées à l'unanimité par les associés.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 46 648,95 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale des associés donne en conséquence au Président Monsieur Jean-Luc SUAREZ, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé et approuve en tant que de besoin les sommes qui lui ont été allouées par la société au titre de ses remboursements de frais sur l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - CONVENTIONS

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article 19 des statuts, déclare approuver les conventions qui y sont mentionnées, étant observé que chacun des deux associés n'a pas pris part au vote sur la convention le concernant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 46 648,95 Euros comme suit :

- report à nouveau
- 46 648,95 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Président et les associés.

Le Président:

A large, stylized handwritten signature of the President, Jean-Luc Suarez, written in black ink.

Les associés :

Two handwritten signatures of the associates, written in black ink, one next to the other.